

Inauguration de l'EHPAD « Résidence du Colombier»

Thiviers, le samedi 18 janvier 2014

Allocution de M. Jacques BILLANT, Préfet de la Dordogne

Mesdames et Messieurs, je suis très heureux d'être à vos côtés pour cette inauguration de la résidence du Colombier, après en avoir posé la première pierre il y a moins de deux ans, le 10 mars 2012.

Je sais combien la mise en service de l'établissement constituait un moment très attendu localement au regard de l'état de l'ancien établissement, au regard des besoins de prise en charge de proximité, au regard de l'antériorité du projet (il a débuté en 2009) et au regard des difficultés et des incertitudes rencontrées en 2010 et 2011 sur le financement de l'investissement.

Je tiens donc à saluer l'engagement des personnalités présentes ou absentes aujourd'hui qui se sont mobilisées pour que Thiviers ait sur son territoire un EHPAD adapté.

Je pense à vous M. le Président du Conseil général, à vous Mme la Députée, à vous M. le Maire de Thiviers et au Directeur général de l'ARS d'Aquitaine qui a accordé 1,7 millions d'euros sur les crédits propres de l'agence pour cette opération.

Je vous remercie, M. le Président du Conseil général, d'avoir assuré le financement par anticipation de l'extension de l'établissement à hauteur de 12 places, en attendant leur prise en charge par les crédits du programme interdépartemental d'accompagnement du handicap et de la perte d'autonomie (PRIAC).

Vous le constatez, Mesdames et Messieurs, l'union a été totale autour de ce projet et, comme à chaque fois, l'union a permis d'aboutir.

Après la visite de l'établissement, nous nous accordons tous à dire que la réalisation architecturale est une réussite.

Nous avons là une construction innovante répondant aux préoccupations environnementales.

Tout a été pensé pour que les réponses aux besoins des personnes âgées soient si intégrées qu'elles en deviennent évidentes et naturelles.

Il s'agit donc là d'une réalisation moderne et humaniste.

Mais comment pouvait-il en être autrement, alors que nous sommes tous si conscients que le vieillissement est devenu un enjeu démographique, financier et social qui nécessite l'adaptation de nos politiques publiques. C'est parce la révolution de l'âge est un enjeu majeur que l'ambition du Gouvernement est triple, avec l'anticipation, l'adaptation et l'accompagnement.

C'est le sens de la loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement portée par Mme Michèle DELAUNAY, notre Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie, qui devrait être adoptée avant la fin 2014.

Un chiffre pour mesurer l'engagement des pouvoirs publics en faveur de nos aînés : la solidarité nationale s'élève aujourd'hui à 25 milliard d'euros.

Vous voyez que malgré les tensions qui pèsent sur les finances publiques, la prise en charge de la dépendance est bien d'actualité.

Et nous le savons bien en Dordogne, département où la population est la plus âgée d'Aquitaine. Les plus de 60 ans représentent déjà 31% de notre population et les plus de 75 ans près de 12%, cela représente 46 000 personnes, et ces chiffres vont encore augmenter dans les prochaines années.

Cette prise de conscience s'est traduite par des actions concrètes dans notre département, et particulièrement dans sa partie nord.

Je voudrais à ce titre rapprocher l'inauguration de l'EHPAD de Thiviers à l'inauguration de celui de Lanouaille le 4 octobre dernier, à la prochaine inauguration de celui de Champagnac-de-Belair et à la pose de la première pierre de l'EHPAD de Brantôme.

Elles mettent en évidence la cohérence du schéma territorial de santé qui se met en place dans le nord de la Dordogne le long d'un axe ouest-est : Mareuil-sur-Belle, Brantôme, Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers, La Coquille et Lanouaille, et ce de façon pragmatique et avec des moyens financiers qui restent conséquents.

Ce maillage territorial des EHPAD mérite aussi d'être rapproché de celui des maisons de santé pluridisciplinaires, toujours d'ouest en est : Mareuil-sur-Belle, Nontron, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers, La Coquille et Jumilhac-le-Grand, pour lesquels l'engagement et le soutien financier de l'Etat restent aussi conséquents.

Mesdames et Messieurs, la Dordogne dispose aujourd'hui de 72 EHPAD, ce qui représente 6000 places d'hébergement permanent, d'hébergement temporaire et d'accueil de jour. Je n'oublie pas les 22 services de soins infirmiers à domicile qui interviennent sur tout le territoire au profit de plus de 1000 personnes âgées.

Le maintien à domicile reste bien sûr la pierre angulaire de notre politique d'accompagnement des personnes âgées, vous ne cessez d'insister sur ce point, M. le Président du Conseil général.

Mais pour les personnes dont l'autonomie décline et qui ne peuvent rester chez elles, il est évident qu'il faut des établissements de proximité, comme le vôtre à Thiviers, qui offrent une réponse adaptée avec un environnement agréable et humain.

Notre politique de santé se situe à la croisée des priorités de l'Etat dans le département : le pacte social, l'aménagement du territoire et la sécurité.

Les enjeux pour la Dordogne sont très importants, tant nous restons confrontés au risque de la désertification médicale.

C'est l'objectif du pacte santé-territoire présenté aux élus en février 2013 par le Directeur général de l'ARS que de les prendre en compte.

Nous avons déjà installé en juillet dernier notre commission départementale de la démographie médicale et paramédicale et de l'aménagement du territoire, coprésidée par le préfet, le président du Conseil général et le Directeur général de l'ARS, pour établir un plan d'actions à l'échelle départementale.

Nous avons privilégié le niveau de proximité dans le cadre des contrats locaux de santé, celui du nord de la Dordogne a ainsi été signé en 2013.

Tous ces dispositifs sont importants, car nos concitoyens attendent de nous de la cohérence. Tout euro dépensé doit l'être utilement, c'est encore plus vrai dans le cadre budgétaire contraint qui est le nôtre.

C'est à vous, les personnels de l'EHPAD, à qui je souhaite m'adresser pour conclure.

M. le Directeur, je tiens à vous remercier pour votre accueil chaleureux. Je tiens aussi à saluer votre professionnalisme et celui de vos équipes de soins et d'accompagnants qui permettent de créer un cadre sécurisant pour les résidents, mais aussi pour leurs familles.

Je suis conscient de tout ce que vous leur apportez.

Dans cette structure à taille humaine, les relations entre les équipes et les personnes accueillies sont essentielles et déterminantes pour le bien-être de tous.

Mesdames et Messieurs, je suis certain que les nouvelles conditions de travail que vous trouvez ici correspondent à vos attentes et que vous vous épanouissez pleinement au service de nos aînés.

La solidarité, la fraternité et l'attention que vous portez aux résidents sont autant de principes qui fondent la richesse d'une équipe.

Grâce à vous, ces principes sont au cœur de notre pacte solidaire de santé.

Soyez-en félicités et remerciés.

Je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2014, pour une année que je vous souhaite aussi sereine que possible.

